

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, MARDI 17 FEVRIER 1852.

PREMIERE PAGE:—Correspondance Canadienne:—L'Annexionisme. (Suite et fin.)—L'Influence du Paganisme sur la civilisation. FEUILLETON:—LE MONTAGNARD OU LES DEUX REPUBLIQUES:—1793—1848.—Seconde partie. 1848.—(Suite.)

FAITS RELIGIEUX.

L'annonce de la nomination du Rev. M. Newman, (et non pas Newman) comme évêque de Philadelphie, était prématurée; au moins il n'y a pas encore de lettres officielles à ce sujet. (Catholic Mirror.)

—On dit confidentiellement que le Rev. Dr. McKinnon, nommé évêque d'Archat, a reçu ses bulles du Saint Siège.

MISSIONS CATHOLIQUES.—Par le catalogue des Missions catholiques publié par le Shepherd of the Valley, l'année dernière, il paraît que le premier missionnaire, qui vint aux Illinois, était le Père D. Guerin, Jésuite; (La liste des prêtres, imprimée à Québec 1833. le nomme Jean de Guerin, né le 13 juin 1660. Voyez no. 19 anno 1649.) Il partit du lac Supérieur en 1653, et établit une mission, appelée station de St. Louis, près de Péoria, à ce qu'on croit, sur la rivière des Illinois; il ne reste plus aucun vestige de cette station; on pense qu'au moins que les établissements de Kaskasias, Cahokias, le fort Chartre, St. Philippe, Ste. Anne et la Prairie du rocher, furent formés, le peu de sauvages, de Canadiens et de Métis, qui habitaient cette station abandonnée éient pour les nouveaux établissements. Le Père Jean Deguerre (de Guerin) ayant formé sa mission de St. Louis, et prouvé la gloire de Dieu, par ses pieux travaux et ses souffrances, visita diverses nations le long du Mississippi, et fut tué par les sauvages pendant qu'il exerçait le saint ministère en 1661. (Ceci ne s'accorde pas avec la liste des prêtres citée ci-dessus.) Il paraît que plusieurs de ses successeurs furent aussi tués par les sauvages, le Père Gabriel de la Rivourde Français en 1680. (La liste des prêtres no 133 dit: mort le 15 septembre 1680.) Le Père Maxime Lebeuf français en 1687. (Peut-être Maxime Briche; liste des prêtres no 272: mort le 12 avril 1688.) M. Jean Daniel Tém en 1728 (La liste des prêtres no 276 dit: mort le 10 octobre 1718.) Jean François Dubousson, de St. Côme en 1717. (suivant la liste des prêtres no 238. Jean Frs. Michel Buisson de St. Côme, mort le 18 février 1718.) et le Père Verquillet, français en 1750. (La liste des prêtres dit no. 489: Pierre Verquillet, né le mai 1750.)

—Le monastère de Gethsémani, par la permission du Saint-Siège, et l'approbation de l'évêque de Louisville, a été élevé à la dignité d'abbaye. Le Très Rév. Père Entroppe, d'abord prieur, et été Abbé, d'après le vote des religieux, et a été bien abbé par l'évêque Spalcing, dans l'église de St. Joseph, Bardstown. La cérémonie est semblable à celle de la consécration d'un évêque; il y avait une assistance nombreuse, qui était relevée par la présence de quarante moines de Gethsémani, qui y assistaient dans leur grand costume religieux. Le Père Entroppe est le premier abbé des Etats-Unis.—Shepherd of the Valley.

CONVERSIONS.—Le 17 janvier, dans l'église de St. Nicholas, Boutigue-sar-mer, le Rev. Père Ferrara a reçu dans le sein de l'Eglise Catholique Thomas Gueres Lace, âgé de quinze ans, du collège de Winchester, et Héloïse Anne Lace âgée de dix-neuf ans, enfants de William Towry Lace, ex-chancelier du diocèse de Bath et West. (Tablet.)

Madame J. M. Sweetman, femme de M. J. M. Sweetman R. N., a été reçue dans l'Eglise Catholique, la veille de l'Épiphanie, dans l'église de Ste. Marie d'Orléans-on-tues. (ibid.) Dernièrement, la dame de M. Phillips de Longworth, et ses deux filles, furent reçues

dans l'Eglise Catholique par le Rev. M. Waterworth. M. Phillips lui-même s'est fait catholique l'année précédente. M. et Mme. Phillips ont reçu la communion pour la première fois, des mains de l'évêque de Newport; et après la messe, Sa Grandeur administra la confirmation aux deux dames et à la jeune fille de M. Phillips, qui avait fait sa première communion la semaine d'après. (Catholic Standard.)

—Dans toutes les églises de Paris, des messes ont été dites le 21 janvier pour le repos de l'âme de Louis XVI. Une affluence nombreuse de personnes, appartenant à toutes les classes de la société, y assistaient avec recueillement. Cette attitude de la population, dit la Patrie, n'était pas seulement un hommage mérité rendu à la mémoire du Roi vertueux, elle était encore une protestation contre les doctrines et les actes de 93, que tout le monde réprouve aujourd'hui.

Lettre de R. P. Clement O. M. I. A. Supr de Montreal, Monseigneur,

Connaissant l'intérêt particulier que vous prenez aux missions sauvages, je vous communique quelques détails sur notre établissement de l'Assomption de Maniwaki, commencé il y a deux ans, à la Gatineau, diocèse de Bytown. La Gatineau prend sa source à la hauteur des terres; et après un circuit vers le Sud, se jette dans l'Otawa à Bytown. C'est à environ 30 lieues au Nord de cette ville, sur la rive droite, que se trouve l'établissement dont je vous parle. Une pauvre chapelle en bois, une hutte pour le missionnaire, une croix et un cimetière: voilà, Mgr, tout ce qui le compose. C'est bien peu de chose. C'est néanmoins assez pour la foi vive des âmes simples qui nous sont confiées. Quant au missionnaire, il a, sans doute, à endurer bien des privations; mais elles perdent beaucoup de leur amertume, par le spectacle édifiant que présente, le dimanche surtout, la foule recueillie de ses enfants en J. C., venant recueillir de sa bouche, avec avidité, les enseignements de la croix.

Les sauvages de ces lieux sont bien pauvres. Ignorant presque complètement l'agriculture, jusqu'à présent leur principal moyen de subsistance fut la chasse. Pendant long-temps son produit suffit à leurs besoins. Mais, aujourd'hui que leurs immenses forêts, envahies de toutes parts, disparaissent rapidement, ces infortunés enfants des bois sont réduits à un état voisin de l'indigence. Et ici, l'indigence c'est le dénuement à son dernier terme. Je ne parle pas de la pêche; outre qu'elle ne peut avoir lieu que dans la belle saison, cette ressource n'en est pas une, tant elle est précaire.

Désolé d'un tel état de choses, Mgr de Bytown se détermina à s'employer auprès du gouvernement pour en obtenir des terres. Il paraissait juste que le sauvage ne perdît pas tout en perdant ses bois, et qu'il conservât de ses anciens domaines une portion nécessaire à sa subsistance. Sans contester la légitimité de la demande, le gouvernement fut, néanmoins, longtemps avant d'y accéder: il ne pensait pas que le sauvage pût devenir cultivateur. Mgr ne se découragea pas, il réitéra ses démarches, et les motifs par des raisons si pressantes, qu'en août dernier, il obtint enfin, pour ses chers sauvages, 99,000 acres de la plus belle terre du pays. Grâce en soient rendues au gouvernement. Cette libérale concession nous fait penser que les longs délais n'étaient motivés que par des raisons d'apparence inutile.

Mais est-il bien vrai que le sauvage ne puisse devenir cultivateur? Je ne veux pas examiner le passé; il est à croire qu'avec le penchant du sauvage pour la vie errante, tant qu'il eût trouvé de quoi fournir à sa subsistance, ce n'est qu'avec bien de la difficulté qu'on serait parvenu à le fixer au sol. Mais, aujourd'hui que par la rapide disparition de ses forêts, les ressources qu'il retire de ses plus longs voyages sont toujours insuffisantes, il n'est pas à croire qu'à la vie errante et assurée du cultivateur, il continue à préférer la vie agitée et toujours plus précaire de nomade. Quant à son aptitude pour le travail, les expériences que j'en ai faites, et telles que j'ai encore sous les yeux ne me permettent point d'en douter. Il y a des

sauvages employés dans les chantiers; il en est sur divers points du pays, qui tirent de petites fermes une partie de leurs subsistances. Ce sont des sauvages que nous employons pour nos travaux; et ils s'en acquittent avec activité et intelligence. Nous en retirons un mois entier; et il nous en fut aussi bien que l'aurait fait un blanc. Nous n'avons pu encore les aider; et, néanmoins, plusieurs ont déjà sur le terrain qui leur a été concédé, des défrichements considérables. Ceux du chef de notre tribu s'élevaient à 10 acres sur lesquels il récolta, l'an dernier, au delà de 40 minots de blé; et, de plus, une quantité considérable de patates et de blé d'inde. D'abord, leur ardeur était grande. Ils se réunissaient tous les jours, et travaillaient tous ensemble un jour pour l'un, et le lendemain pour un autre. Mais, l'extrême pauvreté de quelques familles paralysa bientôt les heureux efforts de ce mode de travail. Ces familles n'ayant pas de provisions pour inviter les autres à venir travailler pour elles, commencèrent à se refuser aux invitations de leurs voisins plus aisés d'où il advint que chacun, désormais travailla sur sa terre. Il en résulta un découragement, et un dégoût tel, que plusieurs qui avaient beaucoup travaillé la première année, ne travaillèrent que peu cette année, et il y en eut même, qui ne travaillèrent point du tout. Et le découragement se conçoit; quels que soient les avantages que le sauvage puisse attendre de son travail, il doit lui être bien dur, à lui, habitué à l'oisiveté d'une vie errante, de vaquer à un travail rendu doublement pénible par le manque presque complet d'instruments de labour. Et puis, il faut le dire; véritablement enfant, le sauvage habitant des bois ne peut se résoudre à demeurer seul. Il lui faut de la compagnie. L'isolement lui pèse excessivement; pour lui faire contracter l'habitude du travail il s'agit, donc de le lui alléger, en joignant au stimulant du besoin quelque encouragement. A cette fin, que l'on nous mette en état de lui fournir des instruments aratoires; peut-être, seulement des haches et des pioches, et, pour quelques années, des provisions en quantité suffisante; et je me charge de leur faire défricher annuellement 100 arpens. Ainsi, chacun aura bientôt son petit champ. Il s'y attachera, et finira par prendre goût à travailler sur son terrain. Il est vrai, déjà le gouvernement a fait, pour être répartie entre les diverses tribus du pays, une allocation de 1,000 lots. C'est quelque chose si cette somme est réservée, en entier, par mode d'encouragement, aux sauvages qui ont commencé des établissements agricoles. Mais, ce n'est rien, si tous instinctivement doivent y avoir part, puisque la part de chacun ne serait pas même d'une piastre.

Les avantages du procédé que nous indiquons sont bien dignes d'être pris en considération. Une fois mis à l'abri de longues absences, pour se procurer une nourriture toujours plus insuffisante, le sauvage, vivant près du prêtre et de l'église, pourra toute l'année envoyer ses enfants à l'école, dès que nous pourrons en avoir une. Et, alors, l'instruction opérant bientôt dans leur caractère et leurs habitudes une heureuse altération, il en viendra, et en peu de temps, à s'assimiler aux blancs; pour les sauvages de notre établissement, cette transition réputée si difficile de la vie sauvage à la vie civilisée, est en partie opérée comme il y a bien long temps qu'ils voyagent et habitent au milieu des blancs, déjà, avant qu'ils le puissent, c'est comme eux qu'ils se nourrissent; comme eux qu'ils s'habillent. De plus; presque tous entendent, et parlent d'une manière intelligible le français et l'anglais.

La position de notre établissement est des plus favorables pour attirer les sauvages d'alentour, sur un rayon considérable; notamment ceux du St. Maurice, du Grand-Lac, de Témisskaming et, même, d'Abbitibi; tous peuvent graduellement venir se fixer ici pour y cultiver la terre. Et ceci n'est point une vague conjecture. L'année dernière un bon nombre virent du Grand-Lac et du Lac à la Truite, à notre poste. La rougelle y sévissait alors; enfants et adultes en étaient atteints. Nous eussions désiré que les nouveaux venus s'abstissent de communiquer avec nos malades. Mais nos représentations à cet égard furent inutiles. Entre les malades, il s'en trouvait qui étaient leurs amis, leurs parents; le senti-

ment de la nature l'emporta sur celui du danger. De sorte qu'en peu de temps, la maladie devint si générale, que dans quelques familles, il ne s'en trouvait pas un seul à qui il restât assez de force pour porter secours aux autres. Les soins à donner aux malades, pesaient donc en entier sur les personnes restées de bout. Leur bonne volonté était grande. Mais, que pouvaient-elles en un pays isolé où l'on manque de tout, où l'on ne peut rien se procurer qu'à un prix exhorbitant, où l'on est dénué de toute ressource? C'était à peine si l'on avait la nourriture nécessaire. Si, du moins, on eût eu un abri, une bâtisse pour les préserver des intempéries de l'air, et les maintenir dans une chaleur suffisante! Mais, tout manquant, il ne leur restait qu'à mourir sans pouvoir amoncellement s'en défendre. Dans une telle désolation, on pourrait croire que les nouveaux arrivés durent regretter d'être venus en un temps si inopportun. Eh bien, non: ils étaient contents de mourir en ce lieu, près de la chapelle, et d'être enterrés dans le cimetière que Mgr. y bénit, et près de la croix qu'il y planta de sa main. Combien plus, encore, s'attachèrent-ils à notre résidence si notre chapelle était plus convenable, si nous pouvions y entretenir une école, si nous avions quelques ressources pour leur alléger le travail d'exploitation, dont le besoin se fait toujours plus sentir! Il est à croire que le gouvernement comprendra tout ce qu'il y a dans ces mesures, de justice pour lui, d'avantageux pour le sauvage et d'honorable pour le pays; qu'aidé de ses généreux secours, nous pourrions toujours plus étendre la civilisation et le règne de J. C. en des lieux déjà si bien disposés à recevoir l'une et à se soumettre à l'autre. Et ainsi, les pauvres enfants des bois finiraient par bénir un gouvernement digne, jusqu'à présent, ils n'ont guère éprouvé que les inconvénients.

Pendant leur maladie, nos sauvages furent visités par Mgr. de Bytown. Il est incroyable combien sa vue leur fut agréable. Il les consola, les fortifia, les encouragea. C'est alors qu'il bénit la chapelle et le cimetière, et planta la croix. Il leur distribua tous les secours dont il put disposer, et les laissa pleinement résignés à la mort. J'étais alors absent. Après avoir administré mes malades, et leur avoir préparés à la mort, j'avais dû partir pour me rendre à la mission du St. Maurice, où des pluviades venues de divers endroits, m'attendaient déjà depuis quelque temps.

J'aurais, Monseigneur, bien des choses à vous dire de ce voyage. La piété de nos pauvres sauvages est grande. Au jour du jugement elle sera la condamnation de bien des chrétiens qui vivent dans l'abondance des secours religieux, et les dédaignent. Mais, pour le moment, il me tarde de vous assurer que c'est avec un bien profond respect que je suis, Monseigneur,

De Votre Grandeur, Le très humble serviteur, Et dévoué fils en J. C. CLEMENT, O. M. I.

Rivière au désert dans la Gatineau, diocèse de Bytown, le 1 février 1852.

Etat de la religion en Suède.

Voici quelques dates qui rappellent par quels moyens le protestantisme s'est introduit, s'est soutenu et se soutient en Suède, et qui prouvent que là, comme partout ailleurs, le principe du libre examen fut proclamé pour toute autre chose que pour la liberté de conscience: 1526. Gustave Wasa trouve dans la réformation le meilleur moyen pour s'enrichir. (Dr Staudlin, prof. protestant à Gœttingue, 1804.) 1527. Il humilie les évêques à l'Assemblée de Westeras et pille les églises. (Dr Hase, prof. prot. à Jena, 1841.) 1594. Charles IX déclare que toute croyance, excepté le luthéranisme, est absolument interdite en Suède. [Déclaration de l'Assemblée d'Upsal.]

1610. Gustave Adolphe prépare la croisade protestante et porte le fer et la flamme en Allemagne. 1700. Charles XII donne l'édit en vertu duquel: 1o l'exil et la confiscation frappent quiconque abandonne le luthéranisme; 2o l'exil quiconque introduit en Suède les prêtres d'u-

ne religion autre que la luthérienne: 3o les étrangers, excepté la suite des ambassadeurs, doivent faire baptiser leurs enfants par les ministres luthériens.

1779. Gustave III confirme l'édit de tolérance, pour certains cas, rendu par Christine [catholique], mais, tout en proclamant que la tolérance honore l'humanité, il met à la liberté de conscience les restrictions suivantes: 1o Ceux qui ne sont pas luthériens ne sont admis à aucun emploi; 2o ils ne peuvent pas avoir d'écoles publiques; 3o ils ne peuvent pas soutenir les missionnaires, même dans les pays étrangers; 4o il est défendu de bâtir des couvents ou de fonder des sectes; 5o les Juifs ne peuvent avoir des synagogues que dans les grandes villes et sous une surveillance spéciale; 6o les cérémonies religieuses sont défendues, pour ne pas scandaliser les fidèles; 7o les Suédois qui abandonnent le luthéranisme sont exilés et privés des droits civils; 8o les luthériens seuls peuvent être membres de l'Assemblée nationale. [Résol. de la Diète du 26 janvier 1779.]

1809. La Constitution de Suède, du 7 juin 1809, proclame la liberté et conserve presque toutes les restrictions de Gustave III et de ses prédécesseurs par exemple, la défense faite aux Jésuites d'entrer dans le royaume, même en qualité d'ambassadeurs des ambassades, etc.

1844. Bannissement de Nicolson, prosélyte catholique.

1845. Condamnation des doctrines d'Ignell, ministre luthérien, par le Consistoire de Stockholm. C'est à cette occasion que l'Assemblé, journal suédois, a dénoncé le Consistoire comme agissant dans un esprit directement opposé à son principe du libre examen.

1851. Nouvelles vexations exercées contre les catholiques et nouvelles lois pour soutenir par la force le luthéranisme et son principe du libre examen.

Si l'on rapproche de ces dates quelques dates rapportées par un journaliste anglais sur les bienfaits par lesquels le catholicisme s'était introduit et établi en Suède, on verra que le protestantisme tomba sur ce pays comme de la grêle, tandis que le catholicisme ne s'y était répandu que comme une rose fécondante. Voici les dates du Rev. Ed. Ryan:

717. Les Suédois ne vivent que de pillage et n'ont d'autre culte que les sacrifices humains.

850. Olaus et ses successeurs, convertis au christianisme, répandent les bienfaits sur leurs sujets. Les vertus ainsi que les lois de ces monarques, font honneur aux ecclésiastiques qui les instruisaient.

1054. Steuchil réforme la multitude par sa douceur, sa bienveillance et sa libéralité; il employait la sévérité contre les nobles quand ses vertus exemplaires ne parvenaient pas à les réformer.

1064. Hakstein possédait tellement l'esprit chrétien qu'il défendait dans les tribunaux ceux qui l'avaient insulté.

1151. Eric IX [saint], était le modèle de toutes les vertus; personne ne se distinguait plus que lui par son zèle à soulager les opprimés, les pauvres, etc. Il travailla à augmenter la concorde parmi ses sujets, et il était si éloigné de les opprimer qu'il acceptait difficilement le tribut entier payé ordinairement aux rois de Suède.

Ces assés pour le parallèle. Nous n'avons cité dans les deux cas que des auteurs protestants connus par leurs ouvrages. Qu'on pèse les mots du Rev. Ed. Ryan, que nous avons soulignés, et qu'on compare les faits qu'il constate avec les dispositions écrites dans les lois de Gustave Wasa, de Charles XII, etc.

Le Pays et l'Annexion.

Le nouveau journal qui s'attribue la mission de rénover le Canada à l'aide d'originaux démocratiques, le Pays, a tout l'air de supposer que cette affaire lui est tellement propre, qu'il ne convient nullement de l'interroger sur le but auquel il tend, soit de l'indépendance pure et simple du Canada ou de son annexion aux Etats-Unis. Nous protestons pour notre part bien et dûment contre cette disposition mauvaise et tout-à-fait hérétique du confère au détriment des "droits inaliénables de la

sourire expressif; au milieu de vos oiseaux et de vos fleurs?

—Je ne peux rien faire de mieux pour mon généreux chevalier, répondit en riant la princesse.

—Ah! bah! M. De Savernay?

—Cela vous étonne?

—Du tout.

—Vous avez eu la bonté de me donner son adresse, ajouta l'Italienne avec une intention moqueuse.

—Toujours à votre service, répondit sur le même ton DeLeufroy.

En approchant d'Olympia, il ajouta à demi voix:

—Le roman est donc commencé l...

—Quel roman dit celle-ci d'un air étonné.

—Celui qui a eu pour prologue une idylle pastorale à la chaumière.

—Je lis les romans, mais je n'en fais pas. Cela regarde Augustus.

—Ma chère princesse, reprit DeLeufroy toujours à demi voix, on ne sait pas ce qui peut arriver; faites une exception à la règle dans l'intérêt de la chose publique. Qui sait? C'est peut-être le second volume de l'intéressant ouvrage que nous avons esquissé hier chez le général d'Epemay. Voyons, je parie que votre champion vous aime.

—On ne sait pas.

—Il faut bien que son coup d'épée lui rapporte quelque chose.

—Ce jeune homme m'intéresse, dit la princesse d'une voix traînante.

—Vous vous gatez princesse.

—Et vous décidément, mon cher DeLeufroy, vous avez été envoyé sur la terre par Satan en personne.

Et la princesse sortit du salon.

Pendant cette conversation entre Olympia et DeLeufroy, le jeune marquis Arthur de Savernay avait été introduit dans le boudoir de l'Italienne.

C'était la première visite d'Arthur; aussi tôt qu'il avait senti ses forces un peu revenues, il s'était levé, malgré l'ordre exprès du médecin, pour se rendre chez la princesse; car les dix jours pendant lesquels il avait dû forcément rester alité avaient été pour lui des heures interminables et douloureuses. Ah! s'il avait pu soulever le voile de l'avenir, l'imprudent, combien il eût reculé d'effroi!

(A continuer)

LE FORGERON D'ANVERS.

LEGENDE HISTORIQUE.

I.

Le soleil descendait lentement vers la mer; ses rayons dorés coloraient les mâts et les pavillons des navires qui voguaient sur l'Escaut, et qui apportaient aux entrepôts d'Anvers les trésors de l'Orient. Cette ville, alors, était dans tout son éclat; le commerce, les arts, l'industrie, y prospéraient à l'envi, et l'univers voyait avec étonnement sortir de son sein tous ces grands artistes, dont les œu-

vres remarquables étaient destinées à faire l'admiration des générations futures. Le noble art de la peinture, surtout, florissait sur cette terre fertile de la Belgique, dont il semblait une production naturelle, et ceux qui le cultivaient y trouvaient des encouragements non seulement chez les grands seigneurs et parmi la noblesse, mais même chez les bourgeois et les négociants.

Le soir était venu. Parmi les gros navires qui reposaient sur l'Escaut, on voyait se glisser une infinité de barques légères, qui traquaient dans le fleuve mille sillons étincelants. Un mouvement plus grand encore régnait sur la rive couverte de gens pressés à charger ou décharger les vaisseaux au port; une foule de promeneurs s'arrêtaient à regarder ce spectacle animé. Bientôt, au milieu de cette population active, de ces bruits, de ces signaux, de ces chants en mesure qui se répandaient de tous côtés, vint tomber le son grave et cadencé d'une cloche de Notre-Dame, qui annonçait l'heure du repos. Dans l'intérieur de la ville aussi avait cessé le travail. Parmi la foule des jeunes ouvriers, qui, avant de se disperser, étaient gaillardement allés se divertir sur la place Notre-Dame et près de la fontaine de fer, un seul paraissait ne pas partager la sérénité générale: c'était un jeune forgeron de grande et belle taille, et dont les traits réguliers et la physionomie intérieu-

sante se faisaient remarquer même sous ses vêtements noirs par la lumière. Près de lui, quelques autres ouvriers étaient occupés à regarder le nouveau grillage de la fontaine qui se trouve encore sur cette place, et dont l'ingénieux travail orné de fleurs et de feuillages élégants, décelaient un artiste au-dessus du vulgaire.

—Par ma foi! s'écria un bon compagnon venu récemment de France, c'est une œuvre merveilleuse, et je serais curieux d'en connaître l'auteur.

—Le voilà! répondirent les ouvriers en montrant le jeune forgeron, qui jusque là n'avait pris que peu de part à la conversation.

Ansisot le étranger s'approcha de lui et lui parla de son ouvrage avec une admiration sincère; mais Quentin Meisis (c'était le nom du forgeron), distraité et rêveur, ne semblait attaché que bien peu de prix à cette louange méritée.

—Mon Dieu! répondit-il avec un sourire, je vous avoue que je n'ai guère trouvé de satisfaction à manier ce métal rebelle! C'est grande folie que de prétendre imiter avec ce fer dur et sombre la mollesse du feuillage et le délicat tissu des fleurs; quelquefois il me prend envie de briser ce grillage un que personne ne s'occupe plus de lui ni de celui qui l'a fait.

—Je crois que les Anversois ne vous laisseraient pas faire, dit le compagnon, et pour moi je ne puis comprendre votre mécontentement après les éloges que vous vantez et l'honneur que vous fait ce beau travail.

—N'écoutez-vous pas, ajouta un homme âgé, n'écoutez-vous pas le plus jeune des ouvriers, et cependant votre plan et votre dessin ont été proclamés à l'unanimité des meilleurs.

—Allons! s'écria un gai camarade, nous perdons ici le temps en discours inutiles; courons plutôt rendre visite aux pots de bière du père Vandekuer.

—Où! où! répétèrent ils tous: au père Vandekuer!

—Vous venez avec nous n'est-ce pas, Quentin? Vous nous jouerez un air de luth.

—Laissez-le, cria un autre, c'est un misanthrope; on n'en peut rien tirer; et la troupe joyeuse se mit en marche sans le forgeron.

—C'est vraiment dommage, dirent les ouvriers en s'en allant, car c'est bien le plus brave garçon qu'on puisse trouver, et avec ça, un bon chanteur! Mais que voulez-vous, on a la tête tournée par une passion malheureuse!

—Une passion malheureuse, s'écria le compagnon français; ah! contentez-vous donc ça!

—Et! et! le pauvre garçon s'est laissé prendre au beau yeux de la fille du peintre, qui demeure juste en face de la forge.

—Quoi! s'écria un troisième en éclatant de rire, la fille du riche Vrind! Ah! pour le coup, il aura bien de la chance, si le bonhomme ne vient pas quelque jour modérer à coups de bâtons son ardent téméraire.

(A continuer.)